



FLEURUS' **ACTIVE**

PROJET PISTE D'ATHLÉTISME INDOOR

JANVIER 2025

VILLE DE
FLEURUS

TABLE DES MATIÈRES



1 CONTEXTE GÉNÉRAL

08 Une politique sportive locale

2 DIAGNOSTIC, ENJEUX & VISION

11 Diagnostic territorial

12 Le sport dans le Programme Stratégique Transversal

13 Un atout régional

3 DESCRIPTION DU PROJET

15 Description
Localisation

16 Bénéficiaires
Calendrier
Budget

4 CONCLUSION



EDITO

Améliorer les conditions de vie, développer les possibilités d'épanouissement personnel, promouvoir l'esprit du vivre-ensemble et renforcer la cohésion sociale sont autant d'objectifs qui sous-tendent notre engagement politique.

À **Fleurus**, où le sport occupe une place centrale depuis des décennies, nous avons à cœur de structurer et de renforcer notre action en faveur de la pratique sportive. C'est dans cette optique que la Ville a élaboré son Plan Sport, **Fleurus'Active**, un cadre ambitieux qui illustre notre volonté de garantir l'accès au sport pour tou.te.s, partout et tout le temps.

Au-delà d'un simple document ou d'une liste d'intentions, notre Plan Sport incarne une **vision stratégique et une philosophie** : faire du sport un moteur de santé, d'inclusion sociale et de dynamisme local. Cette ambition se traduit par des projets concrets, et la construction d'une piste d'athlétisme indoor à la Plaine des Sports en est l'un des piliers majeurs.

Ce projet structurant répond à une double ambition : offrir une infrastructure moderne et inclusive à destination de tous les publics, et faire de Fleurus un **pôle sportif régional** capable d'accueillir des activités diversifiées, en intérieur comme en extérieur. Pensée pour les clubs, les écoles, les amateurs et les sportifs confirmés, cette infrastructure témoigne de notre engagement à réduire les inégalités d'accès au sport et à **encourager** la pratique physique à tous les âges.

En cohérence avec les orientations de notre **Plan Stratégique Transversal (PST)**, ce projet s'intègre dans une dynamique transversale qui valorise à la fois le sport féminin, le sport pour les seniors, l'inclusion des personnes en situation de handicap, et le bénévolat. Il reflète également notre volonté de créer des **infrastructures durables**, adaptées aux besoins d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.

C'est avec une ambition résolument tournée vers l'avenir que nous portons ce projet. Ensemble, faisons de Fleurus une ville où le sport, l'excellence et la solidarité se conjuguent pour le bien-être de tous.

Pour le Collège communal.

Edgard Yanga
Echevin des Sports

Loïc D'Haeyer
Bourgmestre



CONTEXTE GÉNÉRAL



1

CONTEXTE GÉNÉRAL

La pratique du sport dans un environnement favorable et un cadre de vie de qualité contribue inévitablement au maintien et à l'amélioration du bien-être et de la santé. Et c'est dans leur milieu de vie, au niveau local, que les citoyens fleurusiens sont actifs et se retrouvent.

C'est pourquoi, la création d'un tel environnement passe par des investissements durables qui permettront de toucher tous les citoyens.

Comment permettre le sport pour tous, partout et tout le temps ?

1.1 UNE POLITIQUE SPORTIVE LOCALE.

Aujourd'hui, les éléments et initiatives qui démontrent la **dynamique sportive de la ville de Fleurus** sont multiples : écoles de jeunes de qualité, des équipes premières à des hauts niveaux de compétition dans plusieurs sports, une course cycliste renommée, un tournoi de tennis féminin international, un club dédié à la pratique du handisport, de la natation, de la plongée, du tennis de table, des arts martiaux et sports de combat. Pourtant, la tendance actuelle à la sédentarité, qui représente un défi important pour les pouvoirs publics, constitue un véritable enjeu sociétal ayant des conséquences non négligeables sur l'éducation, le développement social ou encore l'économie. Et les multiples études statistiques en la matière le mettent en avant : **une activité sportive régulière contribue au développement du bien-être mental et physique et au maintien d'une bonne santé.**

Le sport, dans sa définition la plus large, demeure également un **vecteur de cohésion sociale** et constitue un **facteur d'insertion et d'acceptation des différences**. Il permet à chacun de s'exprimer et favorise les échanges. **C'est pourquoi, la Ville de Fleurus, au-delà de démontrer quotidiennement sa volonté de développer la pratique sportive, souhaite structurer et formaliser une véritable politique sportive locale.**

En effet, ce sont les actions et les initiatives existantes couplées à l'implication des parties prenantes (citoyens, associations, élus, pouvoirs subsidiaires) qui peuvent, au sein d'une commune, multiplier les effets sur la santé des habitants et sur les relations qu'ils entretiennent entre eux. C'est précisément à ce niveau que nous identifions les enjeux majeurs et souhaitons répondre à la question :

Comment envisager, à Fleurus, de manière optimale et sécurisée, une offre de service qui favorise l'activité physique sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des capacités physiques et économiques de chacun ?

La réponse à cette question passe par la mise en place de projets spécifiques visant notamment à aménager certains espaces, mener des actions de sensibilisation dans les écoles, auprès des personnes les moins actives, des seniors ou encore l'organisation d'événements visant à mettre en avant les clubs et associations de notre entité.

Plus concrètement, ces objectifs et les mesures sous-jacentes nécessiteront également une **réflexion globale sur l'offre en matière d'infrastructures** : rationalisation des équipements en maintenant les infrastructures de proximité, création d'un pôle sportif,

évaluation de l'aménagement d'un terrain de football synthétique, rénovation des sites, intégration d'espaces sportifs (ping-pong, basket, multisports...) et infrastructures légères de quartier.

Ces différents éléments sont intégrés dans le « Plan Sport » qui vise notamment à une planification des investissements, en concertation avec les clubs sportifs, les citoyens et les pouvoirs subsidiaires. Dans le même esprit, fort de notre piscine communale et de l'aménagement de notre toute nouvelle piste d'athlétisme, notre « Plan Sport » intègre les possibilités de développement du site central dédié aux sports, le Stade Augustin COSSE et la Plaine des Sports, notamment dans une volonté de proposer des activités nouvelles et innovantes.

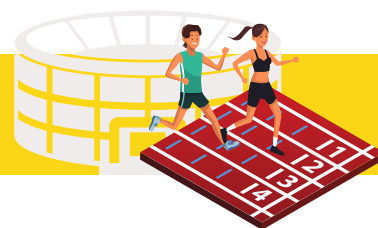
L'objectif global est clair : offrir la possibilité aux citoyens de (re)découvrir le plaisir et l'envie de se donner à une activité sportive au quotidien, pendant ses temps libres, au travail ou lors de ses déplacements.

Enfin, ce Plan « Sport » fait état d'une stratégie sur base des réalités de terrain actuelles et des ressources disponibles. Il n'est évidemment pas figé et, dans une volonté d'adaptation constante, pourra évoluer au cours du temps.

***DIAGNOSTIC,
VISION &
ENJEUX***



2 DIAGNOSTIC TERRITORIAL



2.1 CARTOGRAPHIE

> LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES SONT REPRISES SUR LA CARTE DU TERRITOIRE CI CONTRE.

Bien qu'une réflexion quant à l'optimisation et à la mutualisation des espaces d'activités est en cours, et que certaines infrastructures nécessitent plusieurs travaux de rénovation et d'entretien, la typologie actuelle de nos différents équipement se présente comme suit :



Équipement à large affluence

Piscine communale (1), piste d'athlétisme (2) > Plaine des Sports



Équipement à vocation supracommunale

Salle A. Robert (3), salle polyvalente du Vieux-Campinaire (4), salle omnisports G. Hordies (5), terrains de football (6) (Lambusart, Saint-Amand, Wanfercée-Baulet), salle omnisports de Wanfercée-Baulet (7), stade communal A. Cosse (8) (Plaine des Sports)



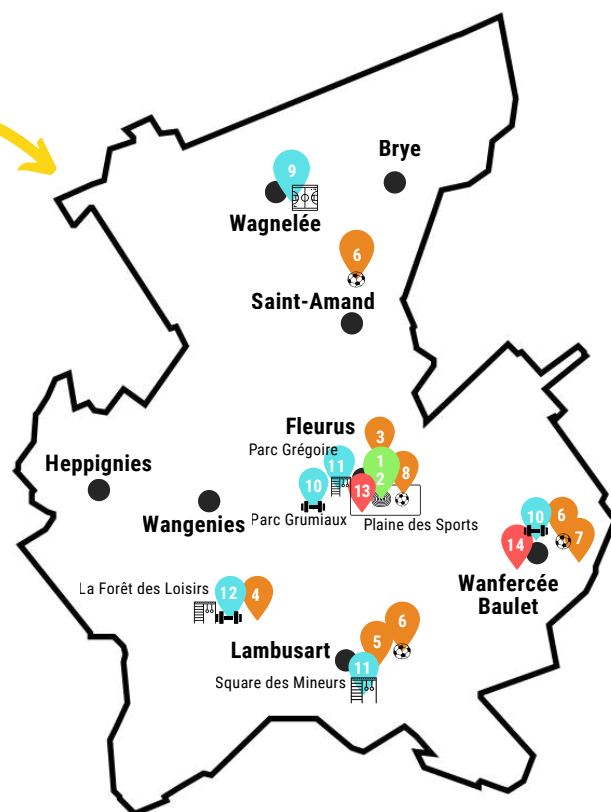
Équipement de quartier et de loisirs

Agora space (9), équipements de fitness urbain (10), plaines de jeux pour enfants (11), Forêt des Loisirs (12)



Infrastructures polyvalentes et/ou non dédiées

Salle annexe de la piscine (13), Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet (14),



2.2

L'AXE « SPORT » DANS LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST)

La politique sportive de la Ville de Fleurus ne se limite donc pas à la construction et à l'entretien d'équipements sportifs. Les différentes priorités en la matière ont été définies dans le Plan Stratégique Transversal 2024-2030 et chaque action envisagée est rattachée à un objectif spécifique.

A cet effet, plusieurs axes de travail ont été définis :

- L'entretien, la rénovation et la construction d'infrastructures de qualité ;
- Le développement du sport pour tous ;
- La promotion du sport de quartier ;
- La sensibilisation au sport dans les écoles ;
- L'influence du sport sur la santé.

Les objectifs stratégiques et opérationnels et les principales actions qui découlent de cette réflexion ont évidemment été intégrés dans le Programme Stratégique Transversal (PST) et constituent le socle de la politique sportive que la Ville de Fleurus souhaite mener.



Les éléments qui figurent au sein du PST sont repris in extenso ci-après :

- **OBJECTIF STRATÉGIQUE** : Développer une ville de l'éducation, de la citoyenneté et du vivre ensemble
- **OBJECTIF OPÉRATIONNEL** : Pour un citoyen sensibilisé à l'importance de la pratique sportive et disposant des infrastructures, outils et matériel adapté
- **ACTIONS (6)** :
 - **A.1** - Favoriser une réelle politique sportive qui passe notamment par un **état des lieux** de la situation existante en vue d'une **réorganisation** des créneaux horaires de nos infrastructures, mise en conformité, accessibilité, rénovation de nos équipements et infrastructures sportives, ...
 - **A.2** - Dynamiser et mettre à jour l'espace dédié aux clubs sportifs afin d'**assurer la visibilité** des clubs existants ainsi que des manifestations sportives organisées sur le territoire
 - **A.3** - Mettre en place un **processus efficace de gestion** des clubs sportifs par un inventaire tenu à jour, des conventions revues des contacts réguliers et un réel accompagnement quotidien ;
 - **A.4** - Soutenir et relancer les événements sportifs de grande ampleur en visant à **sensibiliser la population** à la pratique du sport en impliquant les forces vives en la matière et en s'assurant d'une communication adéquate auprès du public cible ;
 - **A.5** - **Développer les initiatives locales** et inter-villages de type interclub, tournoi de quartiers, inter-écoles en apportant un soutien logistique et/ou financier aux associations porteuses de projets ;



EN BREF

In fine, la volonté n'est autre que de donner la possibilité aux citoyens de la Ville de Fleurus de pratiquer une discipline sportive et s'épanouir quels que soient leur âge, leur condition physique et mentale, leur quartier, leur statut social et économique, leurs aptitudes et leur provenance.



LE SPORT POUR TOUS

L'infrastructure participera activement à la lutte contre la sédentarité et les maladies associées en encourageant la pratique régulière d'une activité physique. Elle permettra également de diversifier les offres sportives sur le territoire,

La piste indoor s'intégrera harmonieusement dans un site déjà dédié aux activités sportives, renforçant ainsi l'attractivité de la Plaine des Sports. En enrichissant l'offre existante, elle contribuera à faire de cet espace un véritable pôle sportif régional, capable d'accueillir aussi bien des compétitions locales que des événements d'envergure nationale.

Outre son rôle sportif, le projet créera des opportunités économiques et sociales pour la commune. La construction de l'infrastructure générera des emplois directs et indirects, tandis que son exploitation favorisera le dynamisme local à travers l'organisation d'événements, la fréquentation accrue des clubs, et l'attractivité pour de nouveaux partenaires ou sponsors.

Le sport est un vecteur de rapprochement et de partage. En proposant un espace accessible et convivial, la piste indoor renforcera les liens sociaux entre les usagers et les différents acteurs du territoire (clubs, écoles, associations). Elle incarnera un lieu de rencontre et d'interaction positive, où les valeurs de respect, de solidarité et d'effort collectif seront au cœur de chaque pratique.

En somme, la construction de cette piste d'athlétisme indoor dépasse largement le cadre sportif : elle est une réponse concrète aux défis sociaux, environnementaux et économiques de demain, tout en s'inscrivant dans une vision durable et inclusive pour l'ensemble des Fleurusien-ne-s

2.3

UNE PISTE INDOOR À FLEURUS : UN ATOUT RÉGIONAL

La création d'une piste d'athlétisme indoor à la Plaine des Sports de Fleurus répond à des enjeux stratégiques et sociétaux majeurs, articulés autour de plusieurs dimensions essentielles :

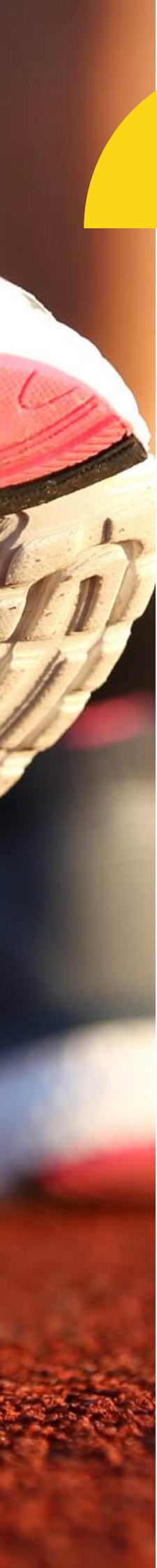
- Une amélioration continue de nos services et la valorisation de la Plaine des Sports;
- Une réponse à un besoin territorial ;
- la promotion de la santé et la lutte contre la sédentarité.



UNE RÉPONSE À UN BESOIN TERRITORIAL

Le sport doit être un droit pour tous, et cette nouvelle infrastructure contribuera à garantir un accès équitable à la pratique sportive, indépendamment de l'âge, du genre, du milieu social ou des capacités physiques. La piste sera un espace inclusif où chacun pourra s'épanouir, qu'il s'agisse d'athlètes confirmés, de jeunes en milieu scolaire, de seniors ou de personnes en situation de handicap.

Malgré la présence d'une piste d'athlétisme de qualité régionale reconnue par les clubs, la région de Fleurus ne dispose actuellement d'aucune infrastructure indoor dédiée spécifiquement à l'athlétisme. Les sportifs locaux et régionaux rencontrent donc des difficultés pour s'entraîner dans de bonnes conditions, durant les mois d'hiver ou par mauvais temps. En comblant ce vide, la piste indoor viendra répondre à une demande croissante d'installations modernes, adaptées et disponibles **tout au long de l'année**.



DESCRIPTION DU PROJET

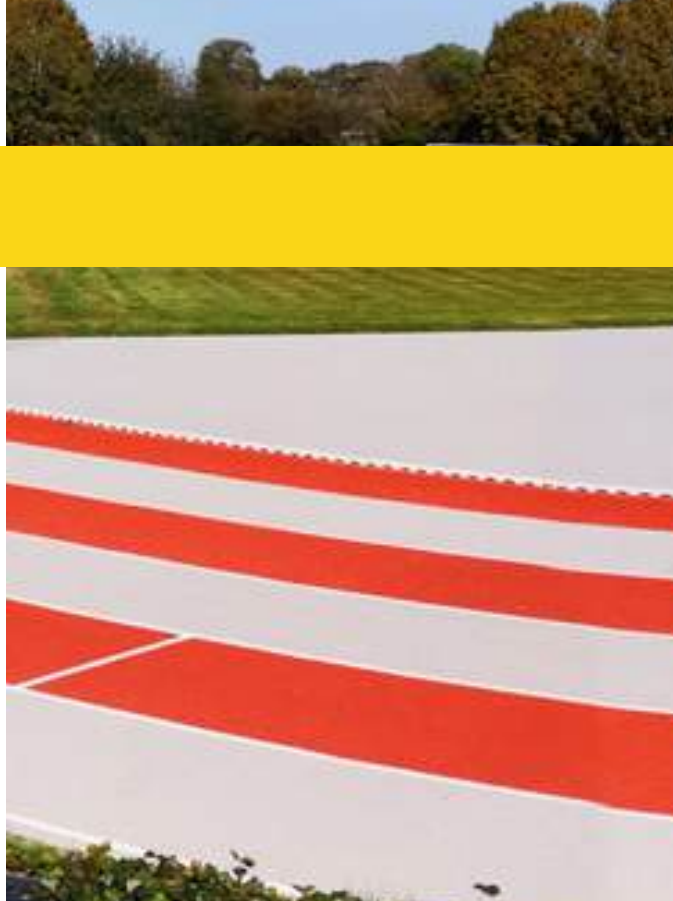


3

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de construction d'une piste d'athlétisme indoor à la Plaine des Sports de Fleurus répond à plusieurs ambitions majeures :

- **Offrir une infrastructure moderne et fonctionnelle** à destination des sportifs amateurs et professionnels. Cette piste permettra aux clubs locaux, aux écoles et aux citoyens de pratiquer l'athlétisme dans des conditions optimales, quelle que soit la saison.
- **Soutenir le développement de l'athlétisme sur le territoire communal et au-delà**, en répondant à un manque d'infrastructures similaires dans la région.
- **Renforcer l'attractivité de Fleurus et la région de Charleroi** en tant que pôle sportif régional, capable d'accueillir des événements d'envergure tels que des compétitions, des stages ou des journées sportives scolaires.
- **Promouvoir l'inclusion sociale et la santé**, en facilitant l'accès à une activité physique régulière pour un large public, des jeunes aux seniors.



3.1 DESCRIPTION TECHNIQUE

La **future piste d'athlétisme indoor** sera conçue pour répondre aux normes en vigueur tout en garantissant une utilisation polyvalente. Elle comprendra :

- **Une piste de 80 mètres** avec un revêtement adapté pour limiter les impacts et assurer la sécurité des utilisateurs.
- **6 couloirs de sprint** rectilignes pour l'entraînement spécifique.
- **Un espace d'échauffement et d'entraînement**, notamment pour les disciplines telles que le saut en longueur, le lancer de poids et les départs de sprint.
- Rationnalisation et l'intégration au sein des structures existantes

3.2 LOCALISATION

La piste sera idéalement située **au cœur de la Plaine des Sports de Fleurus**, un site déjà structuré pour accueillir diverses activités sportives.

Son emplacement stratégique permettra **une complémentarité** avec les infrastructures existantes, tout en valorisant cet espace en tant que véritable lieu de vie et de rencontre sportive.

3.3 BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Ce projet a été pensé pour répondre **aux attentes et aux besoins** d'un large éventail de publics :

- **Les clubs sportifs locaux**, qui bénéficieront d'un lieu d'entraînement de qualité et pourront accueillir des compétitions.
- **Les écoles**, pour des cours d'éducation physique et des **activités parascolaires**.
- Les **habitants de Fleurus**, avec des créneaux dédiés à la pratique libre ou encadrée.
- Les **événements régionaux**, qui trouveront ici une infrastructure adaptée aux standards des compétitions.



3.4 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Études préalables** : deuxième semestre 2025.
- **Appels d'offres** : premier semestre 2026.
- **Début des travaux** : automne 2026.
- **Mise en service** : automne 2027

3.5 BUDGET PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

Le **coût total** de cette infrastructure est estimé à X euros, incluant la construction, les équipements et l'aménagement des espaces annexes. Une répartition des financements est envisagée comme suit :

- **Subside Infrasports** : X %.
- **Contribution communale** : X %.
- **Autres partenaires (région, sponsors)** : X %





CONCLUSION

Le développement de l'activité physique au sein des collectivités locales est un **véritable enjeu** auquel la Ville de Fleurus accorde toute son importance. Quels que soient les initiatives et les types d'activités physiques, notre objectif est clair : développer une véritable politique sportive pour **TOUS les Fleurusien-ne-s, partout et en tout temps**.

La lutte contre la sédentarité est **au cœur de nos priorités**, tout comme la promotion du sport en tant que vecteur d'épanouissement personnel, d'ouverture vers les autres et de cohésion sociale.

Nous voulons créer des milieux de vie inclusifs, **où chacun trouvera sa place**, quelles que soient ses capacités physiques, son âge, son genre ou son origine sociale.

La piste d'athlétisme indoor s'inscrit pleinement dans cette vision.

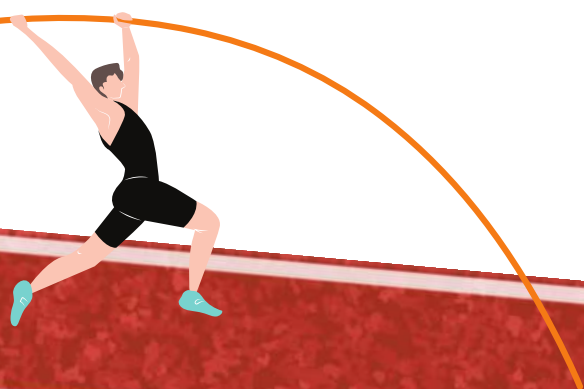
Elle répond à une double ambition : **permettre un accès équitable** à des infrastructures modernes et **répondre** aux évolutions **des besoins** sportifs.

Ce **projet** structurant renforcera l'ancrage local du sport tout en favorisant la mutualisation des services proposés. Il deviendra un espace de vie et de pratique accessible à tous, tout en apportant une réponse concrète aux enjeux environnementaux et sociaux de demain.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de **structurer les moyens financiers, organisationnels et structurels**, et de coordonner les actions pour garantir un impact durable. À travers cette infrastructure, **Fleurus se positionnera comme un pôle sportif** incontournable dans la région, attirant non seulement les clubs locaux, mais aussi des compétitions et collaborations à plus grande échelle.

Enfin, notre volonté de **co-construction avec les usagers et les forces vives locales** guide notre démarche. Nous aspirons à faire de ce projet un véritable levier pour le dynamisme communal et un modèle de réduction des inégalités d'accès aux infrastructures sportives.

Parce qu'une activité physique soutenue est essentielle pour rester en bonne santé, la Ville de Fleurus s'active, et met tout en œuvre pour que vous ne vous arrêtiez jamais de bouger.





PERSONNE DE CONTACT

COORDINATION

Martin MEGAL

Collaborateur de cabinet du Collège communal
martin.megal@fleurus.be
071/820.374

VILLE DE
FLEURUS

PLAN SPORT - FLEURUS'ACTIVE
Administration communale, Ville de Fleurus
Rue du Solstice 1 à Fleurus
www.fleurus.be









PROMOTION DU SPORT FÉMININ

Le sport pour tous sous-entend également inévitablement le « sport pour toutes ». Trop souvent, le sport féminin peine à trouver sa place dans un milieu à majorité masculine. Même si Fleurus peut se targuer de compter sur son territoire et ce, depuis de nombreuses années, des athlètes, des équipes féminines de basket-ball de grande qualité ou encore un tournoi international de tennis, cette ouverture sera encouragée dans les autres pratiques sportives tant dans le cadre de la diversification des activités visées ci-dessus que dans une potentielle réservation d'heures de salle/ terrain à cet effet.

La pratique sportive contribue à lutter contre les stéréotypes de genre. **Promouvoir le sport féminin est enjeu d'égalité réelle entre les femmes et les hommes et un axe important du schéma de développement sportif de la Ville de Fleurus.** La lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes et en faveur de la mixité pour le sport sont des valeurs du Plan Sport fleurusien. C'est pourquoi, la Ville continuera à **soutenir des événements** tels que le Ladies Open et toutes autres formes de manifestation d'associations **engagées dans le partage des valeurs sportives à destination des femmes.**



LE SPORT POUR LES SENIORS

De nombreuses études ont montré que la pratique régulière d'une activité physique d'intensité modérée exerçait un effet positif sur notre organisme et ce, à n'importe quel âge. L'âge et les problèmes de santé n'empêchent pas de faire du sport, bien au contraire. Néanmoins, le vieillissement se traduit généralement par une diminution progressive de la masse musculaire et de la capacité à produire des efforts (ce processus s'accélère à partir de 65 ans), en raison d'une perte de force et de puissance. Ceci se traduit par des difficultés à accomplir certaines tâches, comme se lever du fauteuil, monter les escaliers ou porter des objets. Pour garder la forme, le programme idéal comprendrait à la fois des exercices d'endurance, de puissance et de souplesse, chacun d'entre eux ayant une influence spécifique sur le bien-être de l'organisme.

Alors que l'offre pour les plus jeunes est déjà importante, la Ville de Fleurus souhaite **développer une action « sport en douceur », dédiée et adaptée aux seniors.** Ce type d'action comprendra la mise en place d'activités telles que la gymnastique d'entretien, la marche, la natation, le yoga, le stretching, ou encore le tai-chi. Ces séances d'activités physiques en petit groupe continueront à être encadrées par un éducateur sportif et adaptées aux capacités de chacun(e).



UNE ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE EST BÉNÉFIQUE POUR LE CORPS ET LA SANTÉ À BIEN DES ÉGARDS ET CE, QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE !



LE SPORT ET LA SANTÉ

Les effets positifs du sport sur la santé sont multiples : pratiquer une activité physique régulière est recommandé pour amoindrir les risques de maladies cardiovasculaires et améliorer l'état de forme et la santé. Le sport n'est pas qu'une fonction préventive. Il est aussi utilisé au cours du traitement de certaines maladies cardiaques ou du diabète par exemple.

Peu de personnes s'en persuadent encore mais le sport est également un moyen de gérer le stress. Pratiquer une activité sportive déclenche en effet la production d'endorphines, ces hormones qui génèrent en nous une sensation de bien-être. Alors que cette sensation peut être observée dans (quasi) tous les sports, certaines disciplines sont véritablement prédisposées à la détente et à la relaxation. C'est notamment le cas du yoga, de la gymnastique douce, du taï-chi ou des activités en plein air.

Selon plusieurs études, le sport est également signe de longévité et permet donc, à ceux qui pratiquent une activité sportive régulière, de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

A travers cette thématique, l'objectif de la Ville de Fleurus, soucieuse de la santé de ses citoyens, est de **promouvoir les bonnes pratiques du quotidien** trop souvent méconnues. Par des **actions de sensibilisation et des événements ponctuels**, nous souhaitons informer au mieux le citoyen fleurusien sur les bienfaits de la pratique sportive. ●

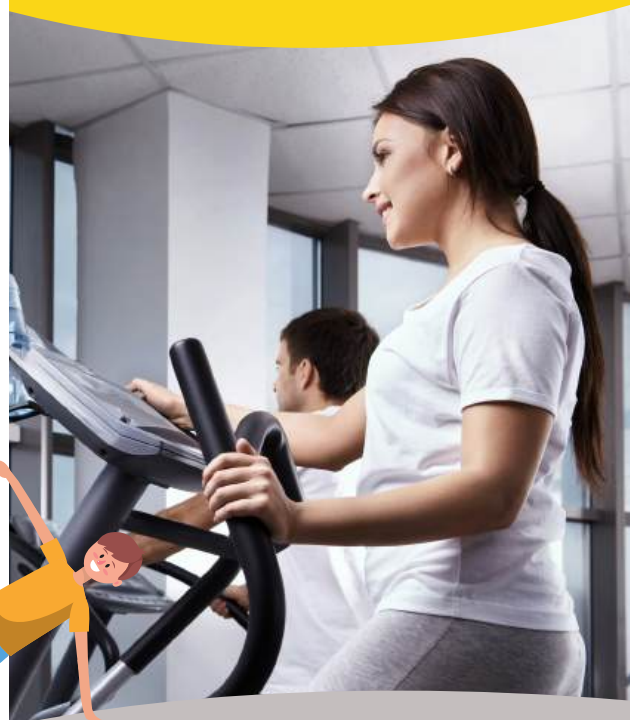


LE SPORT À L'ÉCOLE

Si l'activité sportive est bel et bien présente dans les cours d'école, il est important d'offrir aux jeunes sportifs un environnement adéquat afin de leur donner la chance de découvrir un éventail de sports le plus large possible. Au-delà d'actions de sensibilisation, une stratégie de communication cohérente est également requise. Dans ce cadre, l'école a un rôle essentiel à jouer pour encourager la pratique sportive et donner le goût du sport aux élèves.

Dans nos écoles communales, nous proposons :

- d'**offrir un aperçu de l'éventail des différents sports** aux élèves et surtout encourager les élèves à pérenniser une pratique sportive en dehors et après l'école ;
- de continuer et renforcer les **partenariats entre établissements scolaires et clubs sportifs** de la commune de façon à faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires ;
- d'encourager l'organisation de **journées sportives** au sein de la commune pour permettre aux enfants de vivre des expériences de compétitions positives et enrichissantes.



2.4

COMMUNICATION, CONCERTATION & COLLABORATION : LE TRIO GAGNANT

Alors que des campagnes de sensibilisation sont ponctuellement menées à différents niveaux, il est essentiel d'assurer la promotion de nos actions à l'échelle locale et d'impliquer les relais de notre vision (citoyens « ambassadeurs », employeurs, entraîneurs et formateurs, acteurs locaux, ...). Pour que toutes les conditions favorables à la sensibilisation et à l'adoption d'un mode de vie plus actif soient réunies, la mise en place d'outils de communication efficaces est nécessaire.

Les objectifs poursuivis sont donc :

- Adopter une stratégie de communication cohérente et concertée ;
- Assurer une meilleure connaissance des services proposés auprès des citoyens ;
- Uniformiser les procédures et mettre en place des outils de communication adéquats et efficaces ;
- Permettre un accès aisé à l'information et ;
- Renforcer les relations et la collaboration entre les différents acteurs locaux (clubs, associations, privés).

Dans ce cadre, des actions concrètes et ciblées devront être entreprises en fonction des publics visés. Ainsi, pour promouvoir la politique sportive de la Ville de Fleurus, il est essentiel de :

- Éduquer à la pratique du sport et à une alimentation saine dès le plus jeune âge ;
- Promouvoir la pratique d'une activité sportive auprès du plus grand nombre ;
- Prendre en compte les caractéristiques socio-culturelles et économiques des différents groupes cibles ;
- Adapter l'offre de services aux réalités de terrains.

**EN BREF**

En résumé, le succès de nos actions (détaillées dans la section suivante) devra garantir :

- Une collaboration et une concertation formelle entre la Ville et les différents organismes et partenaires, et le tissu associatif ;
- Des installations, infrastructures et services de qualité pour les différents niveaux de pratique sportive ;
- Un encadrement de qualité et sécuritaire optimal ;
- Une capacité d'adaptation liée aux évolutions des tendances et besoins du terrain ;
- Des événements de sports et d'activité physique qui suscitent l'intérêt de la population et incitent à la participation ;
- Une communication cohérente et la mise en avant de personnalités sportivement inspirantes pour les citoyens.



LES INVESTISSEMENTS



4 LES INVESTISSEMENTS

La politique sportive envisagée par la Ville de Fleurus nécessite inévitablement certains investissements financiers, notamment axés sur l'entretien, la rénovation ou la construction de nouvelles infrastructures. Alors que la réflexion est déjà bien entamée pour certains projets, d'autres ne sont encore qu'à la phase d'étude et d'analyse des opportunités. Néanmoins, des budgets estimatifs ont déjà pu être calculés et sont détaillés dans le tableau ci-après. A noter que chaque action décrite dans la section précédente fera l'objet d'une fiche projet distincte, accompagnée d'un descriptif complet et d'un budget précis.

LIEU	CONSTATS	OBJECTIFS	TRAVAUX
GRANDS CHANTIERS			10.000.000 €
Salle André Robert Rue Bonsecours Fleurus	• Cafétéria vétuste et inadaptée	• Mise en conformité • Diversification	• Mise en conformité de la cafétéria Extension de la salle vers un DOJO Aménagement des extérieurs • ESTIMATION : 600.000 €
Salle G. HORDIES Rue du Wainage LAMBUSART	• Toiture à remplacer • Isolation à refaire • Châssis à changer • Terrain inadapté pour la pratique multisports. • Nécessite une démolition / rénovation lourde	• Création d'un pôle multisports dédié aux sports ballon (volley, basket, football, minifoot) ainsi qu'au badminton. • Création de 2 terrains en interne et 1 terrain de football extérieur	• Construction d'une nouvelle salle sportive à l'arrière • Démolition de la salle actuelle • Aménagement du terrain de football vers la rue du Wainage • ESTIMATION : 8.000.000 €
Salle Polyvalente du Vieux Campinaire	• Nécessité d'une salle dédiée aux activités touristiques et culturelles de la Ville • Revêtement béton inadapté à la pratique du basket	• Aménagement d'une salle de spectacle de 400 places • Restriction de l'accès pour les activités sportives	• Rénovation de la salle et aménagement en salle de spectacle • ESTIMATION : 400.000 €
Plaine des Sports	• Espaces inutilisés • Batiments défraîchis	• Promotion et optimisation d'un site central pour la pratique sportive	• Rénovation des tribunes vestiaires • Rénovation de la buvette extérieure • Aménagement d'un espace « beach sports » • Extension de la piscine avec espace wellness dédié PMR • Aménagement d'une zone destinée au sport canin • Intégration d'un demi terrain en dur pour le mini foot ou le basket • Optimisation du site et organisation cohérente des activités • ESTIMATION : 1.000.000 €



LIEU	CONSTATS	OBJECTIFS	TRAVAUX
TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN			250.000 €
Salle omnisport de Wanfercée Baulet	Infiltration d'eau	Maintien en état d'une salle largement utilisée	- Hydrofugeage du pignon ESTIMATION : 30.000 €
Terrains de football de Saint Amand	Buvette non conforme	Maintien d'un site sportif sur le nord du village en complément de l'agoraspace de Wagnelée	- Aménagement d'une nouvelle buvette - Rénovation lourde des terrains ESTIMATION : 150.000 €
Terrains de football de Wanfercée Baulet	- Vestiaires et douches à rénover - Cafétéria inadaptée et nécessitant un rafraîchissement	Maintien d'un site sportif extérieur au centre d'un quartier de vie	- Rénovation de la buvette ESTIMATION : 70.000 €
AUTRES INVESTISSEMENTS			À DÉFINIR
- Fleurus - Wagnelée - Heppignies - Wangenies	- Envisager un agoraspace - Remplacer /rénover l'agoraspace - Intégrer un agoraspace dans la rénovation de la place - Intégrer une aire de jeux dans la rénovation de la Place QUINET		
INVESTISSEMENTS RÉGULIERS A PRÉVOIR			À DÉFINIR
- Salles omnisports (3) - Terrains de football de Saint Amand - Aires de jeux	- Electricité, eau, chauffage - Entretien du terrain + électricité, eau, chauffage, toiture, châssis - buvettes - Suivi organisme de Contrôle - sécurité		





ACTIVITÉS SPORTIVES « ENCADRÉES » ET ACTIVITÉS SPORTIVES « LIBRES » : UN DOUBLE CHALLENGE

Pour faire simple, une personne physiquement active pratique, de façon régulière, des activités sportives, réparties dans une de ces trois catégories :

- Activité physique utilitaire (ex : entretenir son jardin, bricolage, métiers manuels, etc.)
- Activité de déplacement – pour le plaisir ou à des fins de transport – (ex : marche, vélo, etc.)
- Activité récréative

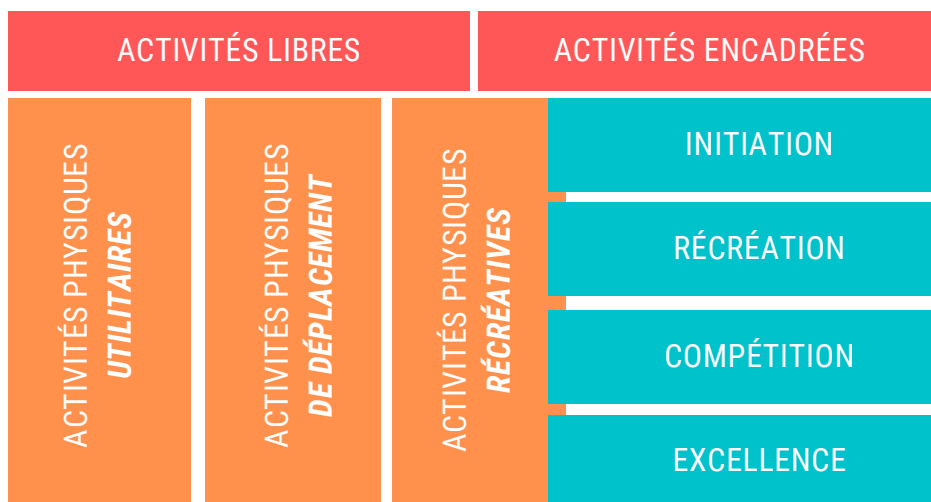
Dans ce cadre de réflexion, nous considérons donc qu'une activité physique est liée à différents facteurs qui en déterminent la manière de la pratiquer et l'endroit : loisirs, déplacements, vie professionnelle, vie familiale, activités domestiques, etc.

Ces différents éléments influent sur la pratique d'une activité dite « encadrée » ou d'une activité dite « libre ».

L'**activité encadrée** est considérée comme une activité qui se pratique de manière régulière, à des créneaux horaires bien précis. Ce type d'activités est généralement organisé par des individus, associations sportives, écoles, ou toutes structures indépendantes du pouvoir local. Généralement, les activités sportives encadrées peuvent se pratiquer à 4 niveaux :

- Initiation : apprentissage de base d'une discipline
- Récréation : pratique à des fins de loisir
- Compétition : pratique à des fins de performance liée à la compétition
- Excellence : pratique d'une discipline à haut niveau

Pour garantir la pérennité de ces initiatives, une collaboration forte avec les pouvoirs locaux est essentielle et un soutien, qu'il soit financier (subsidés et aides ponctuelles), logistique (mise à disposition d'infrastructures, de locaux, de matériel) ou administratif (mise à disposition de matériel de communication, aide à la gestion, conseils, ...), est indispensable.



En effet, chacun jouera un rôle important dans le déploiement de l'offre d'activités physiques et sportives sur le territoire de la Ville de Fleurus.

L'**activité libre** est celle que l'on peut pratiquer à n'importe quel instant de la journée (au travail, à son domicile, lors de ses déplacements, pendant ses temps de « loisirs », etc). C'est évidemment la forme d'activité la plus évidente à pratiquer puisqu'elle est la moins contraignante. Concrètement, l'activité libre concerne toutes les activités sportives qu'il est possible de pratiquer sur l'espace public notamment grâce aux aménagements d'équipements sportifs en libre accès (terrains multisports, espace wellness, équipements de fitness urbain, balade en forêt, etc.). Cela renforce l'offre sportive et permet aux usagers de se retrouver dans un contexte favorable aux échanges. Enfin, c'est également en envisageant un large éventail de projets et de possibilités que les besoins des citoyens (actifs et moins actifs) pourront être satisfaits.



EN BREF

Le double enjeu est de pouvoir garantir et renforcer le soutien et la coordination avec les acteurs locaux (activités encadrées) en développant et en diversifiant au maximum l'offre d'infrastructures sur l'espace public (activités libres). Pour valoriser la pratique du sport, la Ville de Fleurus devra capitaliser tant sur la qualité des installations et la diversité des infrastructures que sur l'offre de services.